

IDENTIFICATION

Intitulé	Maîtriser la nouvelle réglementation Titre IV sur la délivrance des fauteuils roulants
Heures totales	8 HEURES
Modalités	Classe virtuelle avec formateur, Présentiel
Formats	Intra Entreprise, Inter Entreprise
Financements	OPCO EP - OPCO 2i - FIFPL - AGEFICE - POLE EMPLOI

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels PSDM de comprendre et d'appliquer les nouvelles dispositions du Titre IV du Code de la santé publique relatives à la délivrance des fauteuils roulants. Elle couvre les obligations réglementaires, les procédures de délivrance, la traçabilité, ainsi que les bonnes pratiques pour garantir la conformité et la qualité de la prestation auprès des usagers.

PUBLIC

- Responsables qualité et conformité
- Responsables opérationnels et logistiques
- Techniciens et conseillers impliqués dans la délivrance de fauteuils roulants
- Référents réglementaires PSDM
- Dirigeants et encadrants des structures médico-techniques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les nouvelles dispositions réglementaires du Titre IV applicables aux fauteuils roulants.
- Expliquer les responsabilités des PSDM et des intervenants dans la délivrance.
- Mettre en œuvre les étapes réglementaires de délivrance et de suivi.
- Assurer la traçabilité et la conformité documentaire.
- Appliquer les bonnes pratiques pour garantir la sécurité, la qualité et la satisfaction des usagers.

PRÉREQUIS

- Connaissances générales des prestations médico-techniques
- Notions en réglementation des dispositifs médicaux et en mobilité

ORGANISATION DU MODULE

E-Learning	Classe virtuelle avec formateur	Présentiel	Moyens pédagogiques	Evaluation
/	8 heures	8 heures	Apports réglementaires et méthodologiques Analyse de cas réels avec VHP Exercices pratiques de délivrance et de traçabilité Ateliers collaboratifs de mise en conformité	Évaluation formateur Quizz

PLAN DÉTAILLÉ

	CONTENU ASSOCIÉ	DURÉE
Mise en place du cadre	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et du programme • Tour de table et recueil des attentes individuelles • Mise en action des participants 	30 minutes
Module 1 – Cadre réglementaire et nouveautés	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du Titre IV du Code de la santé publique • Les nouvelles obligations spécifiques aux fauteuils roulants (applicables au 1er décembre 2025) • Références normatives et textes d'application 	1 heure 30 min
Module 2 – Processus réglementaire de délivrance	<ul style="list-style-type: none"> • Prescription médicale et validation • Parcours de délivrance • Vérification de conformité et préparation du fauteuil roulant • Formation et information de l'utilisateur 	2 heures
Module 3 – Préparation et contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements et documentation obligatoire • Suivi post-délivrance et maintenance • Gestion des incidents et matériovigilance 	2 heures
Module 4 – Bonnes pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du fauteuil aux besoins de l'utilisateur • Communication et pédagogie auprès de la personne soignée et/ou de l'aidant • Respect des droits de l'utilisateur et prise en compte de la satisfaction 	1 heure
Module 5 – Information et formation du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission des consignes d'utilisation et d'entretien • Sensibilisation aux risques et aux bonnes pratiques • Remise des documents d'utilisation 	1 heure

SITUATION DE HANDICAP

Modalités	Référent handicap Ycare
Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.	adrien@ycare.net

MODALITÉS D'INSCRIPTION

contact@ycare.net

05.31.61.41.71

www.ycare.net

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant.